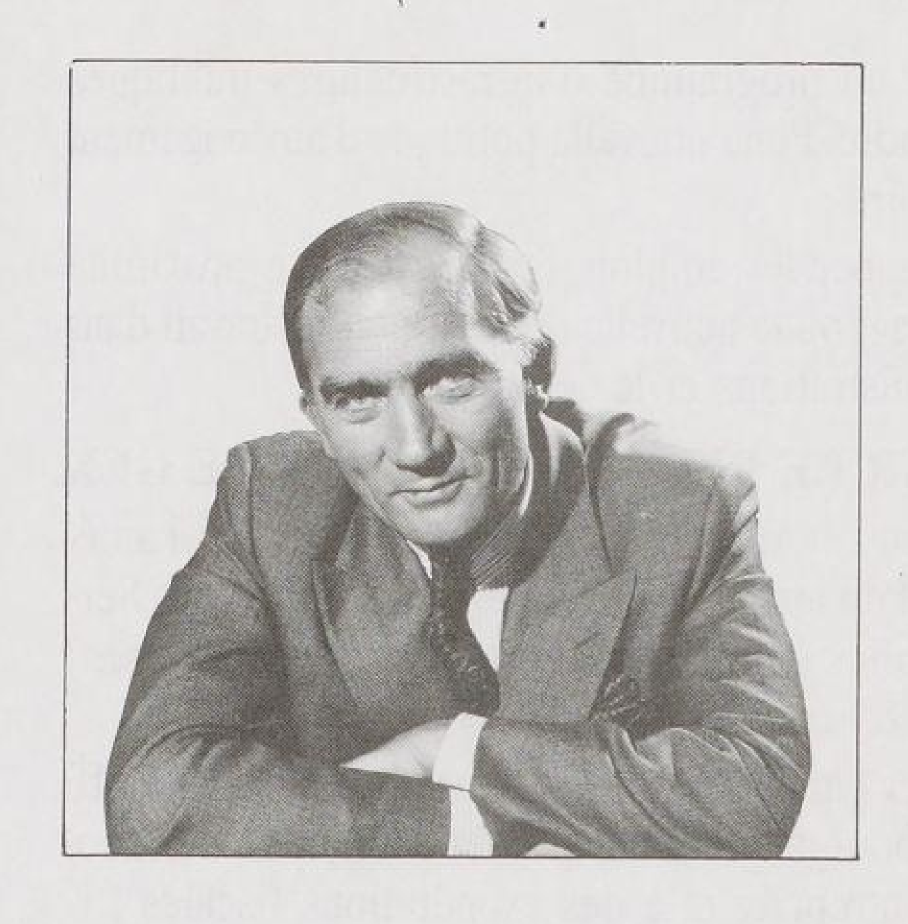


République Française - Liberté - Égalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES - 21 mars 1993

Candidat d'Union UDF-RPR

Charles MILLON

Président du Conseil Régional Rhône-Alpes
Maire de Belley - Député sortant

Chers Compatriotes,

Comme vous, je suis inquiet. Notre pays traverse une crise morale et politique, économique et sociale : les Français perdent confiance, la France doute d'elle-même.

La politique a été discréditée par la multiplication des affaires. Le chômage est devenu un fléau qui n'épargne aucune famille. La cohésion sociale est menacée.

- **A nous** de réagir et de provoquer le redressement de la France.
- **A nous** de restaurer le sens de l'intérêt général et le respect du bien public.
- **A nous** de nous mobiliser pour engager d'urgence une politique dont l'objectif essentiel sera l'**EMPLOI.**
- **A nous** de préparer les réformes dont le pays a besoin : rétablissement de l'autorité de l'Etat, poursuite de la décentralisation, modernisation du système éducatif, garantie de la protection sociale…

A cette fin, tous ceux qui veulent tirer un trait sur douze ans de socialisme, tous ceux qui refusent l'utopie ou l'extrémisme doivent se rassembler.

C'est pour aider à ce rassemblement et participer à cette œuvre de redressement de la France, qu'avec Gérard ARMAND, je sollicite à nouveau votre confiance et vos suffrages.

Charles MILLON
Député sortant



Suppléant : Gérard ARMAND
Conseiller Général - Conseiller Régional

Sciences Po / fonds CEVIPOF

■ POUR LA FRANCE

• Engager le redressement national

— restaurer l'autorité de l'Etat en lui donnant les moyens d'assumer ses compétences : justice, sécurité, solidarité et poursuivre la décentralisation ;

— renforcer la séparation des pouvoirs exécutif, judiciaire, économique et garantir l'impartialité de l'Etat ;

— moraliser la vie publique en luttant contre toutes les formes de corruption et en favorisant la transparence des décisions publiques ;

— réduire le train de vie de l'Etat et des Collectivités territoriales ;

— réformer le système éducatif en reconnaissant l'autonomie des établissements (lycées, universités...) ;

— assurer la cohésion sociale en garantissant la protection sociale, le régime des retraites, l'insertion professionnelle...

• Engager d'urgence une politique pour l'emploi

— alléger les charges fiscales et sociales des entreprises qui investissent et créent des emplois ;

— relancer les investissements en favorisant la baisse des taux d'intérêts grâce à un désendettement de l'Etat par le produit des privatisations ;

— orienter l'épargne vers des investissements productifs ;

— décentraliser l'ANPE et régionaliser la formation professionnelle, réhabiliter l'apprentissage et encourager la formation par alternance école/entreprise ;

— promouvoir une politique de logement, grâce à des incitations fiscales et financières ;

— lancer un programme d'infrastructures publiques dans le cadre d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire ;

— développer les emplois familiaux et de proximité et encourager une nouvelle organisation du travail dans les administrations et les entreprises.

■ POUR LE BUGEY ET LE PAYS DE GEX

— promouvoir, dans le cadre régional, un nouvel aménagement du territoire et garantir le maintien des Services publics (administratifs, sanitaires, éducatifs...) dans les zones rurales ;

— faciliter l'implantation et le développement des PME dans les bourgs, grâce à des aides en matière d'immobilier d'entreprise et à des exonérations fiscales ;

— aider l'agriculture et la forêt dans sa modernisation et son adaptation aux nouvelles conditions européennes, par exemple les programmes intégrés de développement agricoles (PIDA) ;

— accompagner par le contrat "Pays d'Accueil du Bugey - Avenir et Tradition" le développement touristique, la modernisation des équipements d'accueil et la valorisation des paysages ;

— veiller au développement des zones fragilisées par l'évolution économique et technique (cantons d'Hauteville, de St Rambert, de Lhuis...) ;

— garantir aux travailleurs frontaliers des conditions d'emploi et de protection sociale justes et durables et soutenir toutes les actions de formation et de développement en zones frontalières (pays de Gex)

— moderniser nos infrastructures de transport (RN 504 - désenclavement du Pays de Gex...) et défendre les dessertes ferroviaires (Culoz-Bellegarde...).

• VOUS CHOISIREZ

- un homme de terrain à l'écoute de chacun ;
- un élu qui assume les grands dossiers de notre région ;
- un enfant de l'Ain d'envergure nationale

• VOUS VOTEREZ POUR UN HOMME DE CONVICTION

Charles MILLON

Maire de Belley - Président du Conseil Régional Rhône-Alpes

Député sortant

Suppléant : **Gérard ARMAND** - Conseiller général - Conseiller régional

Imp. Gaillard - 01300 Belley

Sciences Po / fonds CEVIPOF